

Harcèlement-intimidation entre élèves : c'est quoi ? Que faire ?

Le harcèlement, quel qu'il soit, n'est pas admissible. Il y a différentes formes de harcèlement : intimidation entre élèves, harcèlement de rue, harcèlement psychologique au travail, harcèlement sexuel, etc. Ce document parle plus particulièrement de harcèlement-intimidation entre élèves.

Le harcèlement-intimidation entre élèves est une forme de violence avec des caractéristiques spécifiques à prendre au sérieux et heureusement, il existe des moyens pour que la situation s'améliore. De manière générale, il est important d'en parler à un·e adulte de confiance.

Harcèlement-intimidation entre élèves, c'est quoi ?

« Répétition de violences, phénomène de groupe exerçant une asymétrie et engendrant une incapacité à se défendre pour l'élève qui en est la cible. La pression à la conformité et la peur sont le ciment du groupe qui ne constitue pas un bloc monolithique » ([Dayer, 2020](#))

En résumé :

- C'est un phénomène de groupe
- Ça se répète et dure dans le temps
- Il y a déséquilibre de force qui fait que la ou le jeune est dans l'incapacité à se défendre

Si le harcèlement-intimidation se passe via les voies numériques (Internet, SMS, réseaux sociaux, etc.), on parlera de **cyberharcèlement-intimidation**.

⇒ Regarde le document 2 (Cyber)harcèlement-intimidation : C'est quoi ? Que faire ?

Les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves peuvent prendre plusieurs formes :

Les violences verbales (moqueries, menaces, injures, etc.)

Les violences physiques (bousculades, coups, etc.)

Les violences psychologiques (humiliation, surnom, rejet, ricanement, etc.).

Si les actes ne sont pas répétés, on parle alors de violences ou de cyberviolences.

Pour les situations de harcèlement-intimidation entre élèves :

L'élève-cible est celle ou celui qui subit l'intimidation.

L'autrice ou autrice est celle ou celui qui participe à l'intimidation, il s'agit d'élèves intimidatrices ou d'intimidateurs.

Les témoins sont les élèves qui observent l'intimidation sans participer activement.

- ⇒ Tu veux en savoir plus ? Regarde la [capsule](#) vidéo pour mieux comprendre de quoi on parle !



Ce document ne parle pas de « harcèlement scolaire » car ce terme manque de clarté en mettant l'accent sur le contexte où le harcèlement se produit (à l'école, au travail), sans préciser le type de harcèlement (sexuel ou autre), ni les personnes impliquées (entre jeunes, entre collègues, entre adultes et mineurs).

Ces phénomènes ne sont pas des conflits, car dans un conflit, il y a un relatif équilibre et chaque personne peut se retirer. Ils sont aussi à distinguer du [harcèlement sexuel](#).

Il y a aussi une différence avec le mobbing – ou harcèlement psychologique au travail – qui peut être vécu sur le lieu de stage ou d'apprentissage.

« C'est juste pour rire ? »

Et bien ce n'est pas drôle et ce ne n'est pas légal

Souvent, des camarades disent que c'est « juste des blagues », des chamailleries, mais il s'agit en réalité d'un problème très sérieux, qui peut causer une grande souffrance aux élèves qui en sont la cible. Il y a des conséquences sur l'estime de soi, sur la santé, la vie sociale, les parcours scolaires et de vie. Et il peut y avoir des conséquences pénales pour les autrices et auteurs.

- ⇒ Regarde le document 3 (Cyber)harcèlement-intimidation : Que dit la loi ?

Ça concerne qui ?

Les [enquêtes](#) conduites entre 2003 et 2017 montrent qu'environ 10% des élèves de 15 ans sont touché-e-s par ces phénomènes au moins une fois par semaine sur une année. Presque 5% des jeunes de cet âge admettent avoir intimidé d'autres jeunes. Le taux de jeunes cibles diminue beaucoup avec l'âge. Il concerne malgré tout encore 8% des jeunes de 18 ans.

Le savais-tu ?

- ✓ Il n'existe pas de profil type de l'élève-cible : n'importe qui peut devenir la cible de ces phénomènes. De même, il n'existe pas non plus de profil-type de l'intimidatrice ou intimidateur. En revanche, il y a des facteurs de risque et des facteurs de protection à prendre en compte.

« Les jeunes personnes qui ne s'identifient pas comme hétérosexuelles ont jusqu'à cinq fois plus de risque d'être la cible de harcèlement-intimidation entre élèves et sont entre deux et cinq fois plus à risque de faire une tentative de suicide que leurs camarades » (Lucia et al., 2015)

Que faire?

En tant que témoin ?

- ✓ Si c'est possible, dire aux autrices et/ou auteurs d'arrêter
- ✓ Essayer de ne pas céder à la pression du groupe. Souvent les témoins ne réagissent pas par crainte de subir des représailles ou d'être exclu-e-s à leur tour d'un groupe
- ✓ Témoigner son soutien à la personne ciblée
- ✓ Parler avec ce-tte camarade et lui proposer son aide
- ✓ Essayer d'intégrer une ou un camarade plus timide ou nouvellement arrivé-e
- ✓ Aller chercher de l'aide auprès d'un-e adulte de son école ou à une personne de confiance
- ✓ Parler de ce qu'on a vu à un-e adulte de son école ou à une personne de confiance
- ✓ Garder en mémoire que dénoncer ce type de situation ne fait pas de toi une « balance ». Il n'y a aucun avantage à se taire lorsqu'on se trouve en présence de violence. C'est un acte citoyen.
- ✓ Signaler aux adultes le phénomène de bouc émissaire

En tant que cible ?

- ✓ Il n'y a pas à se sentir coupable ou avoir honte. Le problème, c'est les violences, pas soi-même
- ✓ Dire « stop » si c'est possible
- ✓ Ne pas réagir à la violence par la violence
- ✓ En parler, la violence envers autrui est grave
- ✓ Accueillir de l'aide si un-e adulte ou un-e ami-e vient nous parler et nous proposer son soutien
- ✓ Se confier à un-e adulte, à sa famille et à ses ami-e-s. Il est souvent compliqué de s'en sortir sans aide extérieure

En tant qu'autrice ou auteur ?

- ✓ Ne pas se moquer de ses camarades, même juste pour rire
- ✓ Ne pas exclure un-e camarade de classe ou dans son cercle
- ✓ Veiller à ce que personne dans la classe ne soit mis-e à l'écart, en retrait
- ✓ Éviter tout geste d'intimidation ou d'humiliation
- ✓ Ne pas juger
- ✓ Parler de son propre ressenti et ses émotions (exprimer la colère autrement que par la violence, tout comme la jalousie, la frustration. etc.)
- ✓ Respecter les règles et la loi
- ✓ Respecter ses limites et celles des autres
- ✓ Se connaître soi-même : apprendre à reconnaître les signaux qui nous poussent à adopter un comportement violent est important. Si on sent qu'on s'emporte, quitter les lieux un moment et revenir quand on se sent plus calme
- ✓ Trouver sa place au sein d'un groupe sans rabaisser un-e autre camarade

Ressources

Dans ton école, il y a plusieurs professionnel·le·s qui sont là pour toi :

- Corps enseignant
- Médiatrice, médiateur scolaire
- Infirmière, infirmier scolaire
- Educatrice, éducateur en milieu scolaire
- Psychologue scolaire
- Etc.

De manière générale :

- ✓ Ne pas rester seul·e
- ✓ En parler à une personne de confiance
- ✓ Si tu ne sais pas à qui t'adresser, tu peux écrire sur [ciao.ch](https://www.ciao.ch) (12-20 ans) ou sur [ontecoute.ch](https://www.ontecoute.ch) (18-25 ans)
- ✓ Tu peux aussi appeler des professionnel·le·s qui répondent en toute confidentialité au 147, ligne d'aide 24/24 et 7/7

Ressources supplémentaires

- [Site « Reste cool, sois prudent » de conseils destinés aux parents et aux enfants](#)
- [Site de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire](#)
- [Action Innocence](#)
- [Division prévention criminalité de la Police cantonale vaudoise](#)
- [Votre police.ch](https://www.votre-police.ch)